Envoyé en préfecture le 23/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20261012-DE1062026-DE

Délibération n° 106-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le douze octobre,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Monsieur Didier GOUBIL, Maire,

Date de la convocation : 1er octobre 2026

Présents : Didier GOUBIL – Nicole TANGUY – Philippe GUELLAFF – Viviane MOISAN – Rémi ROLLAND – Odile CORVEST – Patrick TALLEC - Goulven HUITOREL – Antoine GRANNEC - Marie JUSSEAUME – Angélique HAMARD - Pierre-Baptiste GELARD - Floriane BERTHAULT - Eloïse GLOU - Etienne PROTHON - Erwann DIRAISON - Déborah BELEC - Mathieu DINASQUET - Vincent LE BOURG

Absents excusés : Laurence LE MANACH - Jimmy TOUATI - – Nathalie LE MOAL - Gwenn LE DAIN-

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 19 Nb de votants : 19

OBJET : APPROBATION DU PROJET D'AMENAGEMENT D'UN LOGEMENT AU SEIN DU BATIMENT DE LA MAM

Le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'aménagement d'un logement au sein du bâtiment de la MAM.

Ce projet vise à accueillir un couple de médecins qui va travailler en lien avec le médecin actuel et l'infirmier en pratique avancée afin d'offrir à la population une meilleure offre de santé.

Le coût du projet est estimé à 100 000,00 euros HT.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ce projet, d'autoriser le Maire à solliciter les subventions auprès du conseil départemental et de tout autre organisme et de signer les documents y afférents.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

. Accepte le projet de création d'un logement au sein du bâtiment de la MAM,
. Autorise le Maire à solliciter les subventions auprès du conseil départemental, et de tout autres organismes et autorise le Maire à signer tous les documents y afférents.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN
29 (Finistère)